



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120503

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/09/2021 8H44 C:000091 I:34358
V/REF : 793280
V/Email reçu le Mardi 07/09/2021 à 8H44

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Grandiflora
01600 TREVOUX

V/REF.IMM. 42
IMMEUBLE : RESIDENCE DU PARC
70 RUE DE LA REPUBLIQUE
69240 THIZY

Feillens, le 14 Décembre 2021

Référence Marché: 2018-PAT-0005-12/19TRPB

LOCALISATION : 70 RUE DE LA REPUBLIQUE-THIZY LES BOURGS-MME JACQUET : 0683168522 -
LOGT 1033 - 3EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER LA BONDE SUR LE BALCON

Donneur d'ordre : M. E Almarcha - Port -

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 13 SEPTEMBRE 2021 A 09H45
FABRICATION D'UN COUVERCLE EN ALU POUR REMPLACER L'ORIGINAL

LE 4 OCTOBRE 2021 A 9H30
SIPHON DE BALCON SPECIFIQUE

OBSERVATIONS : DEVIS A SUIVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120503

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait Déplac.Interv.Hors BPU	1	36,09	36,09
1,00	PL00002-Heure(s)Ouvrier Interv.Hors BPU	1	36,09	36,09
1,00	PL00001-Forfait Déplac.Interv.Hors BPU	2	36,09	36,09
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Tôle(s) aluminium	1	7,42	7,42
1,00	Cartouche(s) de silicone sanitaire	1	7,16	7,16
TOTAL H.T.				122,85
T.V.A. a 10,00%				12,28
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>135,13</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



N° : 793280 du 07/09/2021
Pr. 08h44

SEM CODA
Agence de TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandfiora
01600 TREVoux
Tel: 04.81.51.03.10

Bon de Commande

SEMIMO BOURGOGNE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page

Lieu d'intervention

MME JACQUET Amandine
70 Rue de la République
69240 THIZY LES BOURGS

Téléphone : 06.83.16.85.22

00042-00001-00003 H / Type 3 D / 03

Etage : 03

Date entrée: 01/04/2016

Délai

Observations

urgent merci

Prestation à réaliser	Mt	Qte
remplacement de la bonde sur balcon	1,00	

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ALMARCHA Nathalie le 07/09/2021

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence

Stéphanie DE CAMARET

SEMIMO BOURGOGNE
S.A.S. au capital de 15 000 €
570 route de Ternant 01570 FEILLENS
Tel. 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 25 00
bourgogne@servimo.fr
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA Agence de TREVoux
EDN2 1/2

07/09/2021 à 08:43



Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : Agence de TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☒ Un local affecté exclusivement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 70 Rue de la République 69240 THIZY LES BOURGS

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Cloisons intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexacts de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à TREVOUX

le

07/09/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Número: 793280